Burundi : Polémique autour d’un questionnaire sur l’«ethnie» de tous les employés

RFI,Â 28/01/2022 La colonne Â«ethnieÂ» d'un questionnaire bureaucratique suscite l'inquiÃ©tude au Burundi La polÃ©mique monte autour dâ€™un questionnaire envoyÃ© par le ministre de lâ€™IntÃ©rieur et de la SÃ©curitÃ© publique Ã d responsables burundais et Ã©trangers oeuvrant dans le pays.

Le questionnaire cherche Ã identifier chaque membre de leur personnel, jusqu'au plus petit, par plusieurs Ã©lÃ©ments dont son nom, son Ã¢ge, sa province dâ€™origine ou encore depuis quand il a Ã©tÃ© engagÃ©. Mais câ€™est surtout la colonne Â Â» de ce document qui envoyÃ© en dÃ©but de semaine et qui a fuitÃ© dans la presse qui suscitent interrogations et inquiÃ©tude. Au dÃ©part, le tout-puissant ministre burundais de lâ€™IntÃ©rieur et de la SÃ©curitÃ© publique avait visÃ© large lâ€™administration publique aux sociÃ©tÃ©s Ã participation publique, en passant par les ONG Ã©trangÃ¨res. Mais il a dÃ» fai marche arriÃ¨re trÃ¨s rapidement en ce qui concerne ces organisations. Plusieurs dâ€™entre elles refusent depuis trois ans de faire un recensement ethnique de leur personnel, en dÃ©nonÃ§ant une demande qui viole leurs principes.

Â Â«Â Lâ€™exigence du ministre est tombÃ©e Ã un pire moment alors que Gitega sâ€™attend Ã une levÃ©e des sanctions b de lâ€™Union europÃ©enne dâ€™ici peuÂ Â», explique une source diplomatique Ã Bujumbura. Le gÃ©nÃ©ral Gervais Ndirak donc fendu il y a deux jours dâ€™une nouvelle circulaire qui exclut cette fois les ONG Ã©trangÃ¨res de ce dÃ©compte, mais po les autres catÃ©gories, la directive est dâ€™aller vite. Quelques responsables ont dÃ©jÃ commencÃ© Ã Â«Â exigerÂ Â» de l personnels des rÃ©ponses Ã ce questionnaire, selon une source syndicale. Lâ€™accord de paix dâ€™Arusha de 2000 avait p des quotas de 60% pour la majoritÃ© hutu et 40% pour les Tutsi au gouvernement, au Parlement et dans la haute administration, et de 50-50 dans les corps de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ©. Plusieurs concernÃ©s nâ€™ont pas cachÃ© leur Â«Â profondeÂ Â» inquiÃ©tude, ils disent de craindre de faire les frais de cette politique. Un membre du SÃ©nat burundais qui commanditÃ© sâ€™est voulu rassurant. Le SÃ©nat joue son rÃ´le constitutionnel, dit-il, en rappelant que la loi fondamentale a changÃ© en 2018. Â«Â Lâ€™objectif est de veiller au respect des Ã©quilibres prÃ©vus par la loiÂ Â», a-t-il expliquÃ©.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});